

LIBERTÉ

1. la liberté, un don de Dieu. 2. Liberté et filiation divine. 3. Liberté et grâce. 4. Liberté, amour de Dieu et don de soi. 5. l'éducation dans la liberté et pour la liberté. 6. la liberté des consciences.

11 nov. 2023

1. la liberté, un don de Dieu.

2. Liberté et filiation divine.

3. Liberté et grâce.

4. Liberté, amour de Dieu et don de soi.

5. l'éducation dans la liberté et pour la liberté.

6. la liberté des consciences.

Saint Josémaria a défendu par sa propre conduite et ses enseignements la valeur de la liberté personnelle, au point de pouvoir écrire : « je n'ai cessé de prêcher – que dis-je, de crier – mon amour de la liberté personnelle » (AD 32 ; cf. QCP 17). En parlant ainsi, il exprimait une conviction profonde qui est enracinée dans le cœur même de la foi chrétienne et qui a donc une validité qui transcende les âges et les nations.

L'amour de saint Josémaria pour la liberté n'était pas le fruit de circonstances historiques spécifiques, ni la conséquence d'une confiance naïve dans une présumée

et complète "bonté naturelle" de l'homme. L'expérience personnelle de sa propre fragilité, contre laquelle il a lutté héroïquement, l'a conduit à admirer, d'une part, ce qu'il appelle le « merveilleux chant à la liberté » de saint Augustin : « *Dieu, qui t'a créé sans toi, ne te sauvera pas sans toi* (Sermo 159, 13) » (AD 23) ; et, d'autre part, elle l'a conduit à garder à l'esprit et à rappeler aux autres la possibilité, « triste malheur » (AD 23), de se rebeller contre Dieu par ses paroles et sa conduite. Son regard va plus loin, vers la bonté de Dieu, pour comprendre, à partir de là, la liberté humaine.

1. La liberté, un don de Dieu

Dans les œuvres de saint Josémaria, et plus particulièrement dans une homélie centrée sur ce thème et intitulée *La liberté, don de Dieu* (cf. AD 23-38), nous trouvons clairement et de manière incisive ce qui

constitue l'essence de la doctrine chrétienne sur la liberté humaine que nous pouvons résumer par des mots tirés du *Catéchisme de l'Église Catholique* : « La liberté est le pouvoir, enraciné dans la raison et la volonté, d'agir ou de ne pas agir, de faire ceci ou cela, de poser ainsi par soi-même des actions délibérées. Par le libre arbitre chacun dispose de soi. La liberté est en l'homme une force de croissance et de maturation dans la vérité et la bonté. (...) Tant qu'elle ne s'est pas fixée définitivement dans son bien ultime qu'est Dieu, la liberté implique la possibilité de *choisir entre le bien et le mal*, donc celle de grandir en perfection ou de défaillir et de pécher » (CEC, n^{os} 1731-1732).

Dans l'homélie citée ci-dessus, et dans d'autres écrits parallèles, un trait constant de l'enseignement d'Escrivá apparaît comme particulièrement évident. Il ne s'agit pas de considérations élaborées qui

seraient le fruit d'une relation
purement théorique avec un corps
de doctrine. C'est son expérience
personnelle et pastorale, éclairée par
une solide préparation
philosophique et théologique, qui
l'amène à réfléchir, à prêcher et à
écrire ; de telle sorte que ce qu'il dit
de la liberté, comme c'est le cas
d'autres notions, s'inscrit toujours
dans l'intégrité de l'existence
chrétienne. Il est significatif à cet
égard que les questions sur le sens de
la liberté, qui surgissent
inévitavelmente dans le cœur de
chaque personne, soient présentées
par saint Josémaria non pas par
rapport à des élucubrations
abstraites, mais en référence à
l'immense amour du Christ
manifesté dans sa Passion : « mais le
trésor très précieux de son généreux
holocauste doit nous amener à
penser : pourquoi, Seigneur, m'as-tu
laissé ce privilège qui me rend
capable de suivre tes pas, mais aussi

de t'offenser ? Nous parvenons ainsi à discerner le bon usage de la liberté quand elle est orientée vers le bien ; et son orientation erronée lorsque l'homme use de cette faculté en oubliant l'Amour par excellence et en s'en écartant » (AD 26).

Avec un regard réaliste, il reconnaît « le clair-obscur de la liberté humaine » (AD 24) hantée par la possibilité de faire le mal ; mais il ne cède pas pour autant à la méfiance ou à la peur qu'il considérerait comme une attitude propre aux personnes pusillanimes (cf. AD 32). Il n'hésitait pas à proclamer avec force que « nous, les chrétiens, nous n'avons pas à emprunter à qui que ce soit le vrai sens de ce don, car seule la liberté chrétienne sauve l'homme » (AD 35). L'affirmation de la liberté est une vérité qui traverse toute l'histoire du salut : « cet hymne à la liberté palpite dans tous les mystères de notre foi catholique » (AD 25).

Que l'idée propre de liberté, comme celle de personne, soit profondément redevable au christianisme, est largement reconnu dans l'histoire de la pensée, mais saint Josémaria s'est rendu compte, surtout dans les années 60, que cette conscience se perdait chez de nombreux chrétiens qui observaient avec un certain complexe d'infériorité la vague de revendications et de révoltes qui a culminé en 1968. C'est pour cette raison qu'il commentait que « les chrétiens qui céderaient au découragement, qui seraient timorés ou qui envieraient le libertinage de ceux qui n'ont pas accueilli la Parole de Dieu, démontreraient qu'ils ont une piètre idée de notre foi »" (AD 38). Avec une intuition vive, il nous encourageait à changer de point de vue et à comprendre que la religion chrétienne porte en elle une forte charge d'anticonformisme : « la religion est la plus grande révolte de l'homme qui ne veut pas vivre

comme une bête, qui ne se conforme à sa fin ni ne s'apaise que s'il fréquente et connaît le Créateur » (*Entretiens* 73 ; cf. AD 38).

La liberté est un don divin accordé par Dieu dans la création et réaffirmé par le Christ, vainqueur du péché et du mal par sa mort sur la Croix. Il faut donc la chérir et l'adopter. Le concept de *don* ne doit pas conduire pas à considérer la liberté comme un bien à conserver en lieu sûr mais sans l'utiliser. Au contraire, la liberté est un patrimoine à développer avec profit tout au long de la vie : « car tant que dure le passage sur la terre, nul n'atteint la plénitude de sa liberté » (AD 36). La maturité humaine et spirituelle de la personne est une condition préalable à la croissance de la liberté qui se développe toujours dans le dialogue avec Dieu, qui ne s'impose pas à l'homme, mais

l'invite et l'encourage avec l'amour d'un Père (cf. AD 24).

2. Liberté et filiation divine

La conscience vivante de la réalité de la filiation divine du chrétien structure et caractérise l'esprit vécu et transmis par saint Josémaria. Son amour passionné pour la liberté de la personne humaine se nourrit à cette même source et lui permet de présenter un enseignement qui laisse derrière lui l'apparente opposition qui a entretenu les disputes séculaires entre providence divine et liberté humaine ou entre omniscience divine et libre choix de chaque individu.

« Le Tout-Puissant, Celui qui, par sa Providence, gouverne l'Univers, ne veut pas de serviteurs contraints et forcés, mais (...) préfère avoir des enfants libres » (AD 33). La perspective de la paternité divine jette une lumière intense sur la vie

humaine. Nous ne passons pas notre existence sous une loi imposée de l'extérieur, obligés de nous soumettre à une volonté étrangère qui n'a rien à voir avec nous : ce serait une vie d'esclaves. Au contraire, nous vivons sous le regard de Dieu notre Père qui nous a créés libres (avec la liberté des enfants de Dieu : Rm 8,21), et qui sait mieux que nous quelles sont les aspirations profondes de nos cœurs. Lorsque nous prenons conscience de cette vérité et que nous décidons librement de correspondre à l'amour paternel de Dieu, notre attitude personnelle se transforme : « il n'est rien de meilleur que de se savoir esclaves de Dieu par Amour. Car nous perdons alors la condition d'esclaves ; nous devenons des amis, des fils. C'est en cela qu'apparaît la différence : nous faisons face aux honnêtes occupations du monde avec la même passion, le même enthousiasme que les autres, mais

avec la paix au fond de l'âme ; avec joie et sérénité, y compris dans les contradictions » (AD 35).

Les circonstances dans lesquelles nous vivons, même celles qui sont douloureuses, y compris injustes, ne disparaissent pas soudainement quand croît notre conscience d'être enfants de Dieu, mais elles prennent un sens différent ; nous vivons alors notre vie comme les protagonistes d'une aventure et non comme si nous errions sans but : « j'aime parler de l'aventure de la liberté, car c'est ainsi que s'écoule votre vie et la mienne. Librement – comme des enfants et, pardonnez-moi si j'insiste, non comme des esclaves – nous suivons le sentier que le Seigneur a tracé pour chacun de nous. Nous savourons cette facilité de mouvement comme un don de Dieu » (AD 35 ; cf. QCP 17). C'est pourquoi, lorsque l'on perçoit profondément le sens de sa propre filiation divine, on est en mesure

d'agir comme une personne vraiment libre, libérée des liens qui entravent le formaliste, le perfectionniste ou le refoulé : « ne l'oubliez pas : celui qui ne se sait pas enfant de Dieu ignore sa vérité la plus intime, et est réduit à agir sans la puissance et la force de ceux qui aiment le Seigneur par-dessus toutes choses » (AD 26).

La connaissance du dessein d'amour de Dieu à notre égard fait naître en nous le désir de faire la volonté de Dieu avec une réponse libre à son amour paternel ; mais il devient clair en même temps que le refus conscient de la volonté de Dieu, c'est-à-dire le péché, n'est pas une simple erreur de calcul ou une faute purement formelle : il implique de dire non à Dieu, d'éteindre ou d'étouffer l'attrait pour le bien et le vrai bonheur qu'Il a lui-même placé dans nos cœurs, et par conséquent nous fait passer de la condition de

fils à celle d'esclaves (cf. AD 34). Le Seigneur, cependant, ne nous laisse pas seuls avec notre faiblesse face à cette tragique éventualité, mais il vient toujours à notre secours.

3. Liberté et grâce

Chez saint Josémaria, la mise exergue de la liberté personnelle est intrinsèquement liée à la conscience que la personne humaine ne se suffit pas à elle-même : ni d'un point de vue ontologique et existentiel, et encore moins d'un point de vue théologique. « Soyez bien persuadés que, pour gagner le ciel, nous devons nous engager librement, avec une résolution totale, constante et volontaire. Mais la liberté ne se suffit pas à elle-même : elle requiert une direction, un guide » (AD 26). Et ce guide pour notre action libre ne se réduit pas à un signe extrinsèque ou à un stimulus venant d'en haut, mais il opère dans notre esprit comme une

grâce, une aide gratuite et intérieure de Dieu (cf. CEC, n° 1996).

La grâce est une aide qui ne remplace pas la liberté de l'individu puisque les conséquences du péché originel et des péchés personnels n'ont pas détruit la capacité innée de la personne à s'orienter vers sa propre fin. La foi chrétienne confirme que l'être humain est maître de son propre destin (cf. AD 33 ; QCP 99 ; CEC, n° 1730, 2002). Cette possession de soi, la faculté d'être maître de ses actes et d'accomplir par soi-même des actions libres, est possible grâce à la lumière de l'intelligence qui nous permet de reconnaître ce qui est bien et d'évaluer ce qui est mal. Il est significatif que saint Josémaria cite à ce propos un texte bien connu de saint Thomas d'Aquin dans lequel celui-ci explique que, lorsqu'il pèche, l'homme agit « en dehors de la raison » (*Super Evangelium S. Ioannis*

lectura, c. 8, l. 4 ; cf. AD 34) parce qu'il se laisse détourner du vrai bonheur auquel il tend par nature, n'exerce pas sa rationalité de manière adéquate et ne suit pas la direction de la grâce divine qui agit en lui.

La vision anthropologiquement positive de ce qui est authentiquement chrétien sous-tend toute cette doctrine. Elle nous rappelle donc avec force la nécessité de lutter, soutenus par l'aide divine, contre les origines du péché et des tentations, sans nous forger l'image illusoire d'une existence confortable et facile. Et elle souligne en même temps que c'est là la manière joyeuse de correspondre à la volonté paternelle de Dieu (cf. QCP 60). En partant de ce point central nous pouvons comprendre les caractéristiques de l'optimisme chrétien, qui « n'est pas un optimisme douceâtre. Ce n'est pas

davantage une confiance humaine que tout nous réussira. C'est un optimisme qui plonge ses racines dans la conscience de la liberté et dans la foi en la grâce » (QCP 114 ; cf. F 659).

Dans la prédication de saint Josémaria, il est constamment fait référence à la « collaboration entre la grâce de Dieu et la liberté de l'homme » (cf. CEC, n° 1993 ; C 761, C 762 ; S 219, S 284 ; QCP 111), une *collaboration* qui se développe dans les profondeurs du cœur et qui conserve donc un aspect de mystère inaccessible au regard humain. En acceptant l'inspiration de s'ouvrir à la grâce, la personne s'oriente vers sa propre perfection intérieure et acquiert la capacité surnaturelle de vivre en union avec Dieu et par amour de Dieu ; elle apprend ainsi à exercer cette liberté qu'elle a reçue comme un don (cf. QCP 17). La grâce et la liberté ne sont pas deux pôles

opposés, mais deux dons qui doivent être hautement appréciés : « Je le répète – et je ne cesserai de le répéter : le Seigneur nous a octroyé gratuitement un grand don surnaturel, la grâce divine, et un merveilleux présent humain, la liberté personnelle qui, pour ne pas se corrompre ni se transformer en licence, exige de nous une intégrité et un ferme engagement de refléter dans notre conduite la loi divine, *parce que là où est l'Esprit de Dieu, là se trouve la liberté* (2 Co 3, 17) » (QCP 184).

De cette compréhension profonde de l'action de la grâce divine, qui ne supprime pas mais nourrit la liberté, naît une expression de saint Josémaria que Cornelio Fabro décrit comme « l'une des expressions les plus courageuses de la littérature chrétienne de tous les temps » (Fabro, 1992, p. 76). Cette affirmation vers laquelle saint Josémaria se

tourne pour mettre en évidence la relation entre la liberté de la personne et le projet divin sur le monde, est la suivante : « Dans cette tâche qu'Il accomplit dans le monde, Dieu a voulu que nous soyons ses coopérateurs, *Il a voulu courir le risque résultant de notre liberté* » (QCP 113).

La force de cette expression est de souligner que la liberté humaine n'est pas une simple ombre que la providence divine fait disparaître. La réponse libre de chaque être humain, considérée comme telle, peut en effet constituer un défi ou une véritable opposition à l'égard de Dieu qui accepte ce risque et l'assume en l'intégrant dans son plan. Un autre texte l'explique clairement : « Dieu, en nous créant, a pris le risque de notre liberté. Il voulait une histoire qui soit vraie, faite de décisions authentiques, et non une fiction ou un jeu. Chaque personne doit faire

l'expérience de son autonomie personnelle, avec tout ce que cela comporte de hasard, de tâtonnements et parfois d'incertitude. N'oublions pas que Dieu, qui nous donne la sécurité de la foi, ne nous a pas révélé le sens de tous les événements humains » (Josémaria Escrivá, *Les richesses de la foi*, 1969).

En parlant du « risque de notre liberté », saint Josémaria veut surtout souligner que le rapport entre la liberté de chacun et la volonté de Dieu ne peut pas être expliqué en recourant à une formule toute faite ou de manière automatique : il faut avoir le courage d'entrer dans le mystère et d'affronter le scandale du mal, scandale qui secoue la conscience et oblige à se remettre en question. Dans sa réflexion, on trouve aussi le courage de celui qui ne craint ni un cléricalisme qui supprimerait la libre initiative des

hommes au nom d'une uniformité imposée d'en haut, ni une laïcité qui exclurait les chrétiens d'un libre engagement social, professionnel ou politique.

4. Liberté, amour de Dieu et don de soi

Les nombreux écrits biographiques sur saint Josémaria illustrent comment il enseignait à mettre en jeu notre propre liberté pour laisser s'installer le flux de l'énergie de l'amour. L'amour de Dieu est un don (cf. Rm 5,5) ; cependant, le cœur humain peut devenir impénétrable non seulement à cause du péché, mais aussi à cause d'une rigidité ou d'un formalisme excessif. Saint Josémaria savait bien que se limiter à agir par un froid sens du devoir ou s'accommoder passivement de certaines circonstances signifiait construire un édifice fragile et instable ; c'est pourquoi il avait

souvent recours à une expression familière avec laquelle il cherchait à encourager la réponse libre et responsable de chacun à la grâce de Dieu : « librement, sans aucune contrainte, *parce que j'en ai envie*, je me décide pour Dieu » (AD 35 ; cf. QCP 1). Parfois, il ajoutait : « réaliser les choses en fonction du vouloir de Dieu, *parce que nous en avons envie* — la raison la plus surnaturelle qui soit » (QCP 17 ; cf. QCP 184).

Le sens de cette affirmation peut être saisi en profondeur si l'on réfléchit à la relation indissoluble entre la liberté et l'amour. Une anthropologie personnaliste nous aide à comprendre que les actions de la personne doivent être considérées de manière unitaire, sans introduire d'opposition ou de subordination abstraites entre rationalité et libre arbitre. La personne est intimement orientée vers le bien et vers le bonheur, car l'amour pour Dieu (et

aussi l'amour qui conduit au don réciproque dans le mariage, tout comme celui qui oriente d'autres relations humaines) n'est pas la simple conséquence d'un raisonnement déductif ou d'un calcul de probabilités ; et c'est dans cette direction que nous oriente l'expression utilisée par saint Josémaria. D'autre part, cette expression rappelle, dans une formulation moderne et vivante, les textes classiques de saint Augustin sur l'amour comme *pondus* (le poids qui, par un mouvement spontané, entraîne tout vers le lieu de la quiétude : *Confessions* XIII, 9, 10) et de saint Bernard sur l'absence de présupposés de l'amour ("J'aime parce que j'aime, j'aime pour aimer" : *Sermons sur le Cantique des Cantiques*, LXXXIII, 4). Il n'est donc pas surprenant que saint Josémaria voie dans tout cela « la raison la plus surnaturelle » car il fait allusion à la gratuité totale tant de la vocation

divine que de la réponse de chacun à cette vocation : aucune des deux ne découle de raisons de convenance humaine, ni de mérites préexistants.

La liberté rend l'amour possible, mais l'amour à son tour nous rend vraiment libres : « c'est seulement en aimant que nous parvenons à la liberté la plus pleine : celle de ne vouloir abandonner jamais, pour toute l'éternité, l'objet de nos amours » (AD 38). Dans ce contexte, il est facile de comprendre pourquoi saint Josémaria soutient que la prière nous rachète de l'esclavage et nous fait goûter à la vraie liberté : parce que la prière allume l'amour de Dieu et que la vie devient ainsi un joyeux *épithalame* (cf. AD 297).

La relation entre liberté et amour, reflétée dans l'expression que nous avons commentée – parce que j'en ai envie –, est évidente dans les textes où saint Josémaria parle de

l'abandon personnel à Dieu : « Le Seigneur ne détruit pas la liberté de l'homme : c'est précisément Lui qui nous a rendus libres. C'est pourquoi Il ne veut pas de réponses forcées, mais Il veut des décisions qui sortent de l'intimité du cœur » (QCP 100). À la lumière de ces déclarations, nous pouvons comprendre pourquoi, dans son enseignement et son ministère sacerdotal, il s'est opposé catégoriquement à toute tentative de forcer qui que ce soit à suivre une certaine voie spirituelle (cf.

Entretiens 59 ; voir à ce sujet l'édition critico-historique de *Saint Rosaire* – version espagnole : ***edición crítico histórica de Santo Rosario***, p. 79, n° 41 ; *ibidem*, p. 98-100). En même temps, il est clair que l'insistance sur la liberté de l'individu ne signifie en aucun cas qu'il est légitime de subordonner la correspondance à l'appel divin à des conditions dérivées de l'égoïsme ou de l'orgueil. Quand on essaie de marchander avec

le Seigneur et d'éviter le sacrifice, il n'y a pas de place pour l'amour (cf. AD 28 ; S 9) et, à la fin, la personne devient esclave de sa propre mesquinerie (cf. AD 38 ; Mt 10, 39).

En effet, il n'est pas possible de séparer l'amour du sacrifice qui se manifeste dans le fait d'affronter la douleur, la fatigue, l'accomplissement constant du devoir. Sans don de soi et sans sacrifice, la liberté devient illusoire, glisse entre les doigts comme de l'eau et devient un mot vide avec lequel on ne peut que se remplir la bouche. Ceux qui agissent de la sorte « sont des âmes qui dressent des barricades avec la liberté. Ma liberté ! ma liberté ! Ils l'ont et n'en usent pas ; ils la regardent, ils la dressent comme une idole en argile à l'intérieur de leur entendement mesquin. S'agit-il vraiment de la liberté ? Quel profit tirent-ils de cette richesse s'ils n'ont pas pris un engagement sérieux qui

oriente toute leur existence ? Un tel comportement va à l'encontre de la dignité, de la noblesse de la personne humaine. Il y manque l'itinéraire, le chemin dégagé qui donne leur sens aux pas sur la terre : et ce sont ces âmes (...) qui, ensuite, se laisseront entraîner par la vanité puérile, par la présomption égoïste, par la sensualité » (AD 29).

Le modèle que saint Josémaria a toujours présent à l'esprit pour expliquer la relation entre liberté, don de soi et amour sacrificiel est celui du Christ qui s'est donné librement par amour (cf. Jn 10, 17-18 ; He 10, 7-10 ; QCP 95-96 ; *Chemin de Croix*, XII^e Station). Mais il se référait aussi à l'exemple d'un père ou d'une mère qui se sacrifie pour ses enfants : « Il n'y a rien de plus faux que d'opposer la liberté au don de soi, car le don de soi est une conséquence de la liberté. Considérez que lorsqu'une mère se sacrifie pour ses enfants, elle

a choisi ; et c'est à la mesure de cet amour que se manifesterà sa liberté. Plus cet amour est grand, plus la liberté sera féconde ; et le bonheur de ses enfants provient de cette liberté bénie (qui implique le don de soi), il procède de ce don de soi béni qui est justement la liberté » (AD 30).

L'incohérence, la frivolité et l'irrésolution sont incompatibles avec l'amour authentique et constituent des obstacles à l'exercice de la liberté. C'est pourquoi la persévérance dans la décision prise, dans le devoir assumé et dans la réponse positive à la vocation au mariage, au célibat apostolique, à la vie sacerdotale ou à la consécration religieuse ne signifie en aucun cas étouffer sa propre liberté d'action mais implique plutôt de croître en liberté en vertu de l'autodétermination intime vers le bien et la vérité : « Pour persévérer à la suite de Jésus, il faut une liberté

continuelle, un vouloir continuuel, un exercice continuuel de sa propre liberté » (F 819). La fidélité n'est donc pas un signe d'ankylose, mais plutôt de jeunesse spirituelle qui se renouvelle chaque jour (cf. *Entretiens* 1, *Entretiens* 102 ; S 170 ; F 493) et permet de vivre avec la liberté spontanée et joyeuse de celui qui est jeune d'esprit.

5. L'éducation à la liberté et pour la liberté

L'enseignement de saint Josémaria sur la liberté humaine est le point central d'une vision féconde capable d'inspirer une authentique théorie pédagogique (cf. García Hoz 1997) et d'impulser de nombreuses initiatives éducatives. Par ailleurs, il a défini les grandes lignes qui doivent caractériser les initiatives de formation (écoles, universités, clubs d'étudiants, etc.) qui aspirent à suivre son esprit, en les résumant

par les mots suivants : « éducation fondée sur la liberté personnelle et sur la responsabilité, elle aussi personnelle » (*Entretiens* 84).

Dans un certain sens, l'expression *éducation à la liberté* peut apparaître comme une tautologie, car ce qui distingue le processus éducatif de l'action par laquelle on dompte ou apprivoise un animal, c'est la conscience que le destinataire de l'éducation est un individu capable, en acte ou en puissance, d'agir librement. Mais son affirmation va plus loin. En effet, l'ambiance de formation établie et voulue par le fondateur de l'Opus Dei suppose un délicat respect de l'intimité de la personne. Il est significatif que, s'adressant aux parents, il les exhorte à éduquer leurs enfants sans chercher à forcer le moins du monde leur nécessaire autonomie intérieure : « Les parents qui aiment vraiment, qui cherchent sincèrement le bien de

leurs enfants, après avoir donné les conseils et les indications opportunes, doivent se retirer avec délicatesse pour que rien ne nuise au grand bien qu'est la liberté (...). Ils doivent se souvenir que Dieu Lui-même a voulu qu'on L'aime et qu'on Le serve en toute liberté, et qu'Il respecte toujours nos décisions personnelles. *Dieu laissa l'homme – nous dit l'Écriture – à son libre arbitre* (Sir 15,14) » (*Entretiens* 104).

Pour expliquer ce que signifie *l'éducation à la liberté*, saint Josémaria s'appuyait non seulement sur sa préparation doctrinale, mais aussi sur les lumières issues de sa relation personnelle avec Dieu, sur son expérience sacerdotale et sur ce qu'il avait lui-même mis en pratique dans son travail de formation et de gouvernement. Il avait appris qu'imposer de manière autoritaire ne sert à rien, même en cas de mauvais comportement, si l'on veut

que la personne gagne en maturité et en capacité de décision et qu'elle soit capable de faire des choix réfléchis (cf. QCP 27 ; *Entretiens* 104). Sans confondre les rôles, il conseillait aux parents et aux éducateurs de se lier d'amitié avec leurs enfants afin qu'ils se sentent compris et qu'ils leur demandent conseil ; ainsi, il devient possible de « les aider à canaliser correctement leurs préoccupations et leurs idéaux, [de] leur apprendre à observer et à raisonner ; il ne faut pas leur imposer une conduite mais leur montrer les motifs, surnaturels et humains, qui l'inspirent. En un mot, il faut respecter leur liberté, puisqu'il n'est pas de véritable éducation sans responsabilité personnelle, ni de responsabilité sans liberté » (QCP 27).

Deux enseignements fondamentaux sont contenus dans cette dernière recommandation pédagogique. Tout d'abord, la nécessité de créer un

climat de confiance qui permette à la personne de donner libre cours à l'énergie de sa propre liberté sans tomber dans des comportements refoulés ou hypocrites (cf. S 562 ; F 566). Lorsque la personne se sent digne de confiance et qu'elle se sait sous un regard paternel bienveillant et compréhensif, elle agit avec un goût pour cette "liberté de mouvement" à laquelle nous faisons référence précédemment en parlant de la conscience de la filiation divine et de son rôle central dans l'esprit de saint Josémariam. Son message sur l'efficacité de la confiance dans les autres est très bien résumé dans le texte suivant : « Le secret réside en général dans la confiance : que les parents sachent élever les enfants dans un climat de familiarité, qu'ils ne leur donnent jamais l'impression de se méfier, qu'ils leur accordent des libertés et qu'ils leur apprennent à en user sous leur responsabilité personnelle. Il vaut mieux se laisser

duper quelquefois : la confiance qu'on met dans les enfants fait qu'ils ont eux-mêmes honte d'avoir abusé et qu'ils se corrigent ; au contraire, si on ne leur laisse aucune liberté, s'ils voient qu'on n'a pas confiance en eux, ils se sentiront poussés à toujours tromper » (*Entretiens* 100). De plus, selon saint Josémaria, cette praxis éducative est applicable non seulement à la vie familiale, mais aussi aux établissements scolaires et universitaires (cf. *Entretiens* 84), ainsi que, bien sûr, aux institutions de l'Église, à commencer par l'Opus Dei lui-même.

Le second enseignement, en plus de l'importance accordée à la confiance, c'est la relation entre la liberté et la responsabilité personnelle soulignée par saint Josémaria. Lorsqu'une personne perçoit que sa liberté n'est pas considérée avec crainte ou suspicion, il lui est facile de comprendre que ses propres actions

peuvent trahir la confiance qui a été placée en elle, et elle comprend qu'il existe des choix qui mènent à une condition d'esclavage au lieu de garantir sa propre liberté intérieure. La personne se sent donc appelée à être responsable de ses propres actions. En revanche, mettre l'accent uniquement sur les obligations ou les sanctions, par peur de courir le risque de la liberté, est déformant, même si cela est fait dans l'intention de défendre la vérité de la foi. Ce n'est pas la liberté qui menace la foi, mais « une interprétation erronée de la liberté (...) une liberté dépourvue de tout but, de toute forme objective, de toute loi, de toute responsabilité. En un mot, le libertinage » (AD 32). Comme il ressort de cette déclaration et de ce qui a été dit jusqu'à présent, parler de la responsabilité de ses propres choix signifie se rappeler que la liberté, si elle est privée des lumières de la vérité, est trompeuse et mensongère : « Repoussez l'erreur

de ceux qui se contentent d'une triste
vocifération : liberté ! liberté !

Souvent, ce qui se cache derrière
cette clameur, c'est une tragique
servitude : car un choix qui préfère
l'erreur ne libère pas ; le Christ seul
libère (cf. Gal 4, 31), puisque Lui seul
est le Chemin, la Vérité et la Vie (cf.
Jn 14, 6) » (AD 26). C'est précisément
pour cette raison qu'une
conséquence du binôme éducatif
liberté-responsabilité personnelle, en
référence à la vérité, est la
conscience du devoir de corriger
ceux qui se trompent, sans tomber
dans l'indifférence ou le silence
complice.

Cet esprit de liberté est appelé à se
manifester dans toutes les sphères de
l'existence : dans la vie personnelle,
dans les relations familiales, dans le
travail professionnel, dans la vie
sociale et politique. Saint Josémaria
s'est référé à tout cela en soulignant
la liberté et la responsabilité

personnelle des chrétiens dans toutes les affaires temporelles ; et aussi, bien sûr, celle des fidèles de l'Opus Dei, chrétiens ordinaires, égaux aux autres citoyens (cf., par exemple, *Entretiens* 2, 28 & 65).

6. La liberté des consciences

Le climat de confiance, celui qui facilite la responsabilité devant la vérité et le bien, a pour prémisse et pour effet le respect de la sphère de la conscience de chaque personne, qui est « le centre le plus secret de l'homme, le sanctuaire où il est seul avec Dieu et où sa voix se fait entendre » (*Gaudium et spes*, 16).

Habitué à un dialogue ininterrompu avec Dieu son Père, saint Josémaria était conscient qu'il était indispensable que chacun puisse écouter ces lumières et inspirations intimes sans conditionnement : « Nous sommes responsables devant Dieu de toutes les actions que nous

accomplissons librement. Ici, il n'y a pas de place pour l'anonymat. L'homme se trouve face à son Seigneur, et il est en son pouvoir de se résoudre à vivre comme son ami ou comme son ennemi » (AD 36). Et, par conséquent, il a également proclamé l'importance décisive du respect, tant par les individus que par la société dans son ensemble, de la conscience de chaque personne, qui est appelée à parcourir le chemin de sa propre vie en toute liberté.

La reconnaissance de l'incomparable dignité des enfants de Dieu (cf. AD 112, AD 172 ; *Entretiens* 85) est également présente dans l'insistance avec laquelle saint Josémaria répète que la révélation chrétienne est inconciliable avec la violence et appelle à exclure « tout type de contrainte trompeuse dans la présentation de la foi » (AD 36). À cet égard, il se réfère à une affirmation de saint Augustin : « Seul celui qui le

veut peut croire" (Saint Augustin, *In Ioannis Evangelium tractatus*, 26, 2 ; PL 35, 1607) en la citant pour conclure que c'est une exigence de la foi chrétienne de garantir un climat de liberté pour tous (cf. AD 36) en harmonie avec ce que le Concile Vatican II a proclamé : « en matière religieuse, nul ne doit être contraint d'agir contre sa conscience » (DH, 2 ; sur sa réaction à la promulgation de ce document conciliaire, voir *Entretiens* 44).

Dans un contexte culturel profondément marqué par le subjectivisme et par la tentative d'imposer un relativisme absolu, saint Josémaria s'appuyait probablement sur des paroles de Pie XI – qui s'exprimait en ces termes dans la Lettre *Non abbiamo bisogno*, du 29 juin 1931 (AAS, 23 [1931], p. 301) – pour faire la distinction entre liberté *de conscience* et liberté *des consciences*. Il ne s'agit pas d'une

simple subtilité linguistique, car, bien que l'expression "liberté de conscience" puisse avoir plusieurs significations, son emploi à l'époque où Pie XI l'utilisait avait pour but – et peut avoir pour but, plus ou moins consciemment, même aujourd'hui – de légitimer, également sur le plan philosophique ou spéculatif, le rejet non seulement de la foi chrétienne mais de toute religion. La distinction susmentionnée est donc conceptuelle et non simplement terminologique. Et c'est ainsi que saint Josémaria l'appliquait : « il n'est pas exact de parler de liberté *de conscience*, car cela revient à juger comme moralement bon le fait que l'homme repousse Dieu (...) Si quelqu'un adoptait délibérément cette attitude, il pécherait, car il transgresserait le premier et le plus fondamental des commandements : *Tu aimeras Yahvé de tout ton cœur* (Dt 6, 5). Quant à moi, je défends de toutes mes forces la liberté *des consciences*, selon

laquelle il n'est permis à personne d'empêcher que la créature rende à Dieu le culte qui lui est dû. Il faut respecter la soif légitime de vérité : l'homme a l'obligation grave de chercher le Seigneur, de le connaître et de l'adorer, mais personne sur la terre ne doit se permettre d'imposer au prochain la pratique d'une foi qu'il n'a pas ; de même que personne ne peut s'arroger le droit de faire du tort à celui qui l'a reçue de Dieu » (AD 32). Dans l'une des interviews recueillies dans *Entretiens*– celle publiée dans *Le Figaro* le 15 mai 1966 – il s'exprime en des termes encore plus forts : « J'ai toujours défendu la liberté des consciences. Je ne comprends pas la violence ; elle ne me semble apte ni à convaincre ni à vaincre ; l'erreur se dépasse par la prière, par la grâce de Dieu, par l'étude ; jamais par la force, toujours par la charité » (*Entretiens* 44).

La personne humaine est par nature orientée vers la vérité et le bien, de sorte qu'une liberté *de conscience* comprise comme une réduction de la religion à une simple croyance facultative ou comme une consécration de l'agnosticisme et de l'indifférentisme à l'égard de la réalité de Dieu, ignore la véritable dignité de la personne humaine. Au contraire, la liberté *des consciences*, au sens où l'explique saint Josémaria, n'est qu'un écho du droit naturel de la personne humaine, découlant de sa dignité innée, à l'immunité vis-à-vis de toute contrainte extérieure, notamment, et peut-être même surtout, en matière religieuse (cf. CEC, n° 2108 ; *Veritatis Splendor*, 57-64). Sans oublier que ce droit ne peut être séparé du devoir, inscrit dans le cœur de chacun, de rechercher la vérité, surtout en ce qui concerne Dieu, et de l'embrasser et la garder une fois qu'elle est connue. C'est pourquoi saint

Josémaria insistait également sur la nécessité de former sérieusement sa propre conscience (cf. S 389).

En accord avec cette pleine reconnaissance et ce respect de la liberté des consciences, saint Josémaria – qui, en 1950 a obtenu du Saint-Siège l'autorisation d'admettre des non-catholiques et des non-chrétiens comme coopérateurs de l'Opus Dei – a voulu que les œuvres apostoliques promues par les fidèles de la Prélature soient imprégnées d'un climat de liberté et qu'elles soient ouvertes aux personnes de races et de religions les plus diverses. Il l'a répété à plusieurs reprises, comme dans l'entretien avec *Le Figaro* cité plus haut et dans sa réponse au rédacteur en chef d'un magazine universitaire en 1967. Le journaliste l'avait interrogé sur l'opportunité d'enseigner la religion chrétienne à l'université ; saint Josémaria a répondu en soulignant

que « l'étude de la religion est une nécessité fondamentale. Un homme qui n'aurait pas de formation religieuse serait incomplètement formé. Voilà pourquoi la religion doit être présente dans l'Université » (*Entretiens* 73). Et il ajoutait : « personne n'a le droit de violer la liberté des consciences : l'enseignement de la religion doit être libre, ce qui n'empêche pas le chrétien de savoir que, s'il veut être d'accord avec sa foi, il a la grave obligation de bien se former en cette matière et, par conséquent, d'avoir une culture religieuse, la doctrine nécessaire pour vivre selon la foi et pouvoir être témoin du Christ par l'exemple et la parole » (*ibidem*).

Depuis que Pie XI a parlé de la distinction entre liberté *de conscience* et liberté *des consciences* – et depuis que saint Josémaria a repris cette distinction – le langage a évolué. L'expression *liberté de conscience* est

souvent utilisée dans un sens moins technique. Et grâce à une réflexion de plus en plus attentive sur la nature et les limites du pouvoir civil, l'expression *liberté religieuse* s'est universellement répandue avec le sens d'être un des droits fondamentaux de l'homme qui implique l'exclusion de toute violence ou coercition, et la possibilité d'agir, dans des limites appropriées, conformément à ses convictions religieuses, en privé ou en public, seul ou en association avec d'autres (cf. DH, 2). En même temps, bien sûr, les deux réalités fondamentales qui sous-tendent la distinction susmentionnée demeurent : à savoir, à la fois la valeur et l'inviolabilité de la conscience et l'appel fait à l'homme à rechercher la vérité et donc Dieu, la vérité suprême.

Thèmes connexes : Conscience ;
Direction spirituelle ; Éducation et
enseignement ; Fidélité ; Filiation
divine ; Liberté dans les affaires
temporelles ; Mentalité laïque ;
Obéissance ; Politique ; Vocation.

Bibliographie : AD 23-38 ; Josémaría
Escriva de Balaguer, "Las riquezas de
la fe", 2-XI-1969 *ABC*, Madrid ; Ernst
Burkhart - Javier López *Vida
cotidiana y santidad en la enseñanza
de San Josemaría. Estudio de teología
espiritual*, II, Madrid, Rialp, 2011, pp.
161-283 ; Cornelio Fabro, "Un
maestro de la libertad cristiana", in
Rafael Serrano(ed.) *Así le vieron -
Testimonios sobre Monseñor Escrivá
de Balaguer*, Madrid, Rialp, 1992 ;
Víctor García Hoz *Tras las huellas del
Beato Josemaría. Ideas para la
educación*, Madrid, Rialp, 1997 ;
Salvatore Garofalo, "Il valore
perenne del Vangelo", in Cornelio
Fabro - Salvatore Garofalo - Maria
Andrea Mardegan (ed.) *Santi nel*

mondo. Studi sugli scritti del beato Josemaría Escrivá, Milano, Ares, 1992 ; Antonio Malo (ed.) *La dignità della persona umana*, GVQ, III passim ; Michelangelo Peláez, "San Josemaría & la sfida educativa. Libertà & responsabilità nella formazione" *Studi Cattolici*, 600 (2011), pp. 88-94 ; Adelaide Raschini *Una libertad para ser vivida*, San Sebastián de los Reyes, Cobel, 2010 ; Martin Rhonheimer *Transformación del mundo. La actualidad del Opus Dei*, Madrid, Rialp, 2006 ; Francesco Russo, "La prassi della libertà. Riflessioni antropologiche alla luce degli insegnamenti del Beato Josemaría Escrivá" *Acta Philosophica*, 11 (2002), pp. 69-92.

Francesco Russo

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
dev.opusdei.org/fr-ch/article/
dictionnaire-liberte/](https://dev.opusdei.org/fr-ch/article/dictionnaire-liberte/) (9 août 2025)